

FCL – Réunion du Conseil d'Administration **du Lundi 11 Mars 2024 à 20h15**

Invités, présents et absents :

Administrateurs FCL

	<u>Invités</u>	<u>Présents</u>	<u>Excusés</u>	<u>Absents</u>
BERGERON Anthony	X	X		
BILON Sonia	X		X	
BOBINET Marie-Christine	X	X		
CALLAMAND Robert	X		X	
CLERGUE Pascale	X	X		
DEROIN Jean-Michel	X	X		
JOUBERT Michèle	X	X		
LAFFONT Claudine	X	X		
LATHIERE Brigitte	X	X		
MOINE Marie-Pascaline	X	X		
NEYRAT Elisabeth	X	X		
PAULIN Louis-Camille	X		X	
RIGAUD Brigitte	X	X		

Élus du Conseil Municipal

	<u>Invités</u>	<u>Présents</u>	<u>Excusés</u>	<u>Absents</u>
FOUCAUD Monique	X	X		

Ordre du jour :

1. Compte-rendu du CA du 04/12/2023 :	_____	3
2. Bilan des inscriptions au 10/03/2024 :	_____	3
3. Projets des activités :	_____	4
4. Contrat d'Engagement Républicain :	_____	5
<i>QU'EST-CE QUE LE CONTRAT D'ENGAGEMENT RÉPUBLICAIN ?</i>	_____	5
<i>L'ENGAGEMENT RÉPUBLICAIN EST OBLIGATOIRE POUR L'ASSOCIATION QUI :</i>	_____	5
5. Groupe de travail Site Internet :	_____	5
6. Questions diverses :	_____	6
a) Rangement Salle de Réunion de l'Espace François Mitterrand :	_____	6
b) Interférence entretien des locaux et activités :	_____	6
c) Espace Chaumontet :	_____	7
d) Cérémonie en Hommage aux Victimes du Terrorisme :	_____	7
e) Conférence interactive Les Compagnons du Végétal :	_____	7
f) Fonctionnement et organisation du FCL par suite de démission :	_____	7
Date du prochain CA	_____	8

Secrétaires de Séance : BERGERON Anthony, MOINE Marie-Pascaline

En préambule de ce Conseil d'Administration, Jean-Michel DEROIN remet à tous les administrateurs présents une lettre de démission indiquant qu'il quitte ses fonctions de Président du FCL, d'administrateur et de bénévole au sein de l'activité Randonnée. Sa décision étant irrévocable et prenant effet immédiatement, Jean-Michel quitte la réunion à 20h20.

Malgré leur grande surprise devant cette annonce, les administrateurs respectent son choix.

Le Conseil d'Administration doit tout de même avoir lieu. Charge aux Secrétaires d'assurer le bon déroulement de celui-ci.

1. Compte-rendu du CA du 04/12/2023 :

Il a été diffusé par mail FCL le 10/01/2024

⇒ Aucune remarque n'a été formulée

2. Bilan des inscriptions au 10/03/2024 :

Edition du : 10/3/2024

ADHERENTS

Actifs inscrits	218	
Hommes	56	26%
Femmes	162	74%
Adultes	197	90%
Enfants	21	10%
L'Isle d'Espagnac	93	43%
Autres communes	125	57%

ACTIVITES

248

Anglais	14	
Chorale	38	dont l'animateur
Dessin	0	
Echecs	5	dont l'animateur
Guitare	27	
Pétanque	17	
Piano	8	
Poésie	2	
Porcelaine	4	
Poterie	33	
Randonnée	67	
Scrabble	16	
Sophrologie	17	dont l'animateur

3. Projets des activités :

a) Activité Sophrologie :

Pour clore la saison 2022-2023, les adhérents de l'activité s'étaient réunis autour d'un pique-nique.

Cette année, Jean-Philippe CALLAIS, animateur, et Brigitte RIGAUD, responsable de l'activité, souhaitent proposer à leurs adhérents ainsi qu'à tous ceux des autres activités du FCL, une journée axée sur le Bien-Être.

Celle-ci est prévue pour le Samedi 18 Mai 2024, de 9h30 à 18h, à la Petite Salle Georges Brassens.

La réservation de la salle a été faite. Monique FOUCAUD nous la confirme.

Lors de cette journée, des intervenants spécialisés se relaieront pour animer des ateliers de sophrologie, de méditation, d'aromathérapie et de réflexologie plantaire. Chaque atelier durera environ 1h30.

Le midi, tout le monde pourra se retrouver autour d'un repas partagé.

Brigitte a estimé le coût global de cette journée à 500 € répartis comme suit :

- Intervenant Sophrologie : 95 €
- Intervenant Méditation : 80 €
- Intervenant Aromathérapie : 100 €
- Intervenant Réflexologie Plantaire : 180 €
- Achat de boissons

Brigitte demande s'il serait éventuellement possible de financer ce projet grâce au budget global de l'association.

- ⇒ Après discussion, tous les membres du Conseil d'Administration accèdent à cette demande.

b) Activité Piano :

Il y a quelques mois, Odile DEROIN, animatrice de l'activité Piano, a proposé à ses adhérents de participer à un projet musical en partenariat avec l'association Mélo di'Arte qui aura lieu le week-end du 18 au 20 Octobre 2024.

Le 24 Mai 2023, le Président a envoyé une demande de réservation pour la Grande Salle Georges Brassens.

Le 6 Février 2024, n'ayant toujours reçu aucune réponse, il a recontacté la Mairie qui l'a informé qu'une option avait été mise pour la clôture du Festival Piano en Valois, le Samedi 19 Octobre 2024, mais que le FCL serait informé du maintien ou non de cette option après la prochaine Commission Culture.

Toujours sans nouvelles de la Mairie à ce jour et dans un souci d'organisation pour mener à bien ce projet, Odile DEROIN a préféré chercher une autre salle.

⇒ Cette manifestation aura lieu sur la commune de Magnac-sur-Touvre.

4. Contrat d'Engagement Républicain :

Le 12 Décembre 2023, le FCL a reçu un courrier de la Mairie concernant le Contrat d'Engagement Républicain.

QU'EST-CE QUE LE CONTRAT D'ENGAGEMENT RÉPUBLICAIN ?

Le contrat d'engagement républicain, entré en vigueur au 2 janvier 2022, est un document par lequel les associations s'engagent à respecter les principes de la République. Le « contrat d'engagement républicain » n'est pas un « contrat synallagmatique » (qui comporte une obligation réciproque entre les parties). Seule l'association s'engage à le respecter, et est opposable par les autorités en cas de non-respect. La signature contrat d'engagement républicain est rendue obligatoire dans plusieurs cas, par la loi n°2021-1109 du 24 août 2021 confortant le respect des principes de la République.

L'ENGAGEMENT RÉPUBLICAIN EST OBLIGATOIRE POUR L'ASSOCIATION QUI :

- **Sollicite une subvention** d'une autorité administrative ou d'un organisme chargé de la gestion d'un service public industriel et commercial,
- **Demande un agrément d'État** ou la reconnaissance d'utilité publique,
- **Souhaite accueillir un volontaire en service civique.**

Ce document doit être étudié et validé par le Conseil d'Administration, puis signé par le Président.

Le Conseil d'Administration, à la suite de la démission de Jean-Michel, ne peut pas valablement délibérer.

⇒ Aussi, après discussion, les administrateurs décident de remettre l'étude de ce document à l'ordre du jour d'une prochaine réunion.

5. Groupe de travail Site Internet :

Le Lundi 15 Janvier 2024, un groupe de travail composé de 10 membres du FCL et animé par Sonia BILON, s'est réuni afin de discuter du site internet de l'association. Le but étant d'en déterminer les points positifs et négatifs, de voir quelles améliorations pourraient y être apportées, de mesurer les attentes des utilisateurs, etc.

Sonia étant absente ce jour, un bilan plus détaillé sera présenté lors d'un prochain Conseil d'Administration.

6. Questions diverses :

a) Rangement Salle de Réunion de l'Espace François Mitterrand :

Un message demandant de ranger les tables a été écrit sur le grand tableau de la salle.

Pensant que l'activité Anglais en était à l'origine, Jean-Michel a envoyé un mail aux animateurs :

« J'ai vu votre message concernant le rangement des tables de la salle de réunion de l'Espace François Mitterrand.

C'est l'activité Scrabble qui utilise la salle le lundi après-midi et le mercredi après-midi.

Comme vous l'avez constaté, la disposition des tables n'est pas la même que celle que vous souhaitez. Je vous demande d'être un peu tolérant sur ce point car les adhérents de l'activité scrabble sont des personnes âgées (moyenne d'âge 73 ans) pour qui le démontage puis le remontage des tables est pénible à faire 2 fois par semaine.

J'ai donc autorisé l'activité Scrabble de laisser les tables dans l'état de sortie de son activité charge à celui qui arrive de les déplacer à sa convenance. »

Pendant les travaux de Chaumontet, l'activité Scrabble a lieu à l'Espace François Mitterrand. Mais ce n'est pas la seule activité à utiliser cette salle. Et c'est avant tout une salle mise à disposition par la Mairie et qui peut aussi être utilisée par d'autres associations.

- ⇒ Par conséquent, le Conseil d'Administration décide que chaque activité du FCL qui utilise la salle est responsable du rangement de celle-ci et ce, dans le respect du modèle prévu par la Mairie.

b) Interférence entretien des locaux et activités :

Pendant les travaux à Chaumontet, l'activité Sophrologie s'est déplacée vers l'Espace François Mitterrand le Mardi matin et le Mercredi après-midi.

La séance du Mardi matin à 10h pose problème avec l'organisation du ménage fait par les agents municipaux.

Un mail a été envoyé à la Mairie, le 6 Mars 2024, pour demander s'il serait possible de revoir l'horaire d'intervention des agents de ménage pour éviter le créneau 9h30-11h afin de ne pas perturber l'activité, mais aussi pour que leur travail soit respecté par les adhérents qui circulent dans les locaux.

c) Espace Chaumontet :

Le 8 Mars, la Mairie a informé le FCL qu'afin d'être utilisable après les travaux, la salle associative Chaumontet nécessitait un gros nettoyage. Celui-ci sera assuré par les agents de la commune.

Normalement, la salle sera de nouveau disponible à compter du Lundi 18 Mars.

Toutefois, la fin de la totalité des travaux de Chaumontet n'est prévue que pour mi-Avril. Ce qui pourrait encore générer des nuisances sur cette période et donc perturber les activités.

d) Cérémonie en Hommage aux Victimes du Terrorisme :

Dans le cadre de la Journée Nationale d'Hommage aux Victimes du Terrorisme, le 11 Mars 2024, à 12h, la Mairie a organisé une cérémonie de commémoration sur le parvis de la mairie auquel le FCL était convié.

- ⇒ Aucune personne du CA n'étant disponible, une réponse d'excuses a été retournée à la Mairie

e) Conférence interactive Les Compagnons du Végétal :

Le FCL a reçu une invitation de la Médiathèque de l'Isle d'Espagnac pour participer, le Jeudi 28 Mars à 14h, à la conférence interactive animée par l'association Les Compagnons du Végétal dont le thème porte sur l'utilisation de l'eau dans le jardin.

f) Fonctionnement et organisation du FCL par suite de démission :

La soudaineté de la démission du Président, Jean-Michel DEROIN, prend un peu de court le Conseil d'Administration.

Les administrateurs s'interrogent sur la façon dont le FCL va pouvoir continuer de fonctionner.

Les Secrétaires, Anthony BERGERON et Marie-Pascaline MOINE, rappellent que l'association est régie par des statuts et un règlement intérieur et que c'est sur eux que le Conseil d'Administration devra s'appuyer pour se réorganiser.

Anthony propose de contacter la Fédération Charentaise des Œuvres Laïques (FCOL), association à laquelle le FCL est affilié afin d'obtenir des informations et de pouvoir rester dans le cadre réglementaire des associations de type loi 1901.

En attendant, les Secrétaires gèreront l'administration de l'association ainsi que la communication auprès des responsables d'activité, des animateurs, des prestataires, des adhérents et de la Mairie. Ils se chargeront de l'organisation des différentes réunions.

En tant que Trésorière, Marie-Christine BOBINET continuera d'assurer la gestion financière : règlement des prestataires, encaissement, etc.

⇒ Les administrateurs présents valident cette organisation provisoire.

Afin de pouvoir gérer au mieux, le Bureau souhaite organiser rapidement une entrevue avec Jean-Michel afin que celui-ci puisse l'informer des démarches en cours et lui remettre les codes d'accès des divers outils informatiques utiles au bon fonctionnement du FCL.

Date du prochain CA : Lundi 25 Mars 2024 à 20h15

Fin de séance : 22h20



Président
Jean-Michel DEROIN



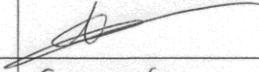
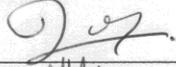
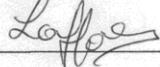
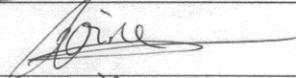
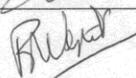
Secrétaire
Anthony BERGERON

Secrétaire adjointe
Marie-Pascaline MOINE

ANNEXE 1. Feuille d'émargement

FCL – Conseil d'administration du 11 mars 2024

Administrateurs

NOM Prénom	EMARGEMENT
BERGERON Anthony	
BILON Sonia	Excusée
BOBINET Marie Christine	
CALLAMAND Robert	Excusé
CLERGUE Pascale	
DEROIN Jean-Michel	
JOUBERT Michèle	
LAFFONT Claudine	
LATHIERE Brigitte	
MOINE Marie-Pascaline	
NEYRAT Elisabeth	
PAULIN Louis-Camille	Excusé
RIGAUD Brigitte	
FOUCAUD Monique	